



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NOTE

A L'ATTENTION DE **Mesdames et Messieurs les
Usagers de l'aérodrome
de Toussus le Noble**

Ministère
des Transports
de l'Équipement
du Tourisme et
de la Mer



DSNA

direction générale
de l'Aviation civile

direction des services
de la Navigation aérienne

direction des Opérations

service de la
navigation aérienne
région parisienne

organisme Orly
aérodrome de Toussus le
Noble
service aviation générale

Toussus le Noble, le 15 décembre 2005

objet : Gestion du trafic à Toussus le Noble
référence : SNA-RP/ORY/AG/ Toussus le Noble
affaire suivie par : N° 617 Michel Le Mercier

Madame, Monsieur,

Suite aux conclusions, relatives au traitement d'un dossier AIRPROX en date du 08 octobre 2005 (rapprochement dangereux de deux appareils en montée initiale QFU 25 après départ simultané sur les deux pistes.) Les mesures conservatoires suivantes sont appliquées.

- **Les décollages simultanés sur les trois axes (pistes et hélisation) sont interdits.**
- **Le principe de base est la spécialisation des pistes.**

Trafic VFR :

Les départs VFR seront obligatoirement orientés vers la piste 07 R / 25 L et les arrivées vers la piste 07 L / 25 R.

Ceci induira une forte limitation des tours de piste, voire leur suppression selon la densité du trafic. Le trafic à l'arrivée sera régulé en fonction de la "capacité piste" et du niveau d'encombrement du circuit. De fortes régulations pourront être appliquées avant le Point Sierra.

Trafic IFR

Le trafic IFR sera orienté vers la piste aux instruments 07 L / 25 R, le départ d'un vol IFR restera prioritaire sur un départ VFR de la piste 07 R / 25 L.

Ces mesures prises pour améliorer le niveau de sécurité seront applicables à compter du vendredi 16 décembre 2005.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Aérodrome de Toussus le Noble
Tour de contrôle
78117 Toussus le Noble
téléphone : 01 39 56 51 49
télécopie : 01 39 56 43 26
mél : michel.le
mercier@aviation.générale.gouv.fr

Michel Le Mercier
Chef Circulation Aérienne de l'aérodrome

Destinataires : Usagers basés
Copie : Chef du Service Aviation Générale
Contrôleurs
Agents AFIS